

COMMUNIQUE

Le 16 avril 2010

Encore une fois, un enfant est mort dans l'incendie d'un abri de fortune et plusieurs personnes sont grièvement blessées. Nous refusons de poursuivre ce décompte macabre.

Le 15 avril dans la nuit, Laurencio un petit garçon de cinq ans et demi est mort dans l'incendie de la baraque qui l'abritait à Gagny (Seine-Saint-Denis). Plusieurs personnes ont été hospitalisées, dont tous les membres de la famille de Laurencio (deux parents et deux enfants). Certaines sont grièvement blessées.

Il y a quelques semaines nos associations exprimaient leur colère et leur tristesse suite au décès de Stefan, 3 ans, et Francesca 15 mois, dans les mêmes conditions à Orly (Val-de-Marne). Des drames qui font écho à bien d'autres avant en Ile-de-France : en 2009 deux personnes sont décédées dans l'incendie de leur habitation, à Bobigny (un enfant) et à Montreuil (un adulte).

L'émotion est toujours grande sur le moment mais force est de constater que la mobilisation retombe très vite, comme ça a été le cas sur le Val-de-Marne dernièrement, où très peu d'élus ont finalement apporté leur soutien à la manifestation qui a suivi un mois plus tard devant la préfecture.

Dans un département comme la Seine-Saint-Denis, les bidonvilles sont bien plus nombreux et si rapidement expulsés qu'il est difficile aux personnes d'être reconnues et identifiées par l'environnement local. Ce nouveau drame intervient ainsi comme un fait divers et dans l'anonymat le plus total.

Et comment qualifier l'intervention de l'Etat et de la municipalité au moment du drame ? Les familles ont certes été mises à l'abri dans un gymnase municipal au cours de la nuit, mais remises à la rue dès le lendemain matin sans aucune aide humanitaire on alors qu'elles avaient tout perdu dans l'incendie : vêtements, nourriture, effets personnels, argent, papiers d'identité... La Mairie de Gagny a donc fait le choix de laisser à l'abandon ces 30 personnes dont 10 enfants, un bébé de quelques semaines, une femme enceinte et une personne en fauteuil roulant. Sous prétexte qu'il s'agissait d'un terrain privé, elle avait par le passé rejeté les demandes des habitants du terrain (benne à ordures, retrait des déchets, installation de latrines...). Comme d'habitude ce bidonville ne disposait pas non plus d'une prise d'eau.

De son côté, la DDASS de Seine-Saint-Denis s'est contentée de proposer trois nuitées d'hébergement dans des lieux dispersés sur plusieurs villes. La perspective de se retrouver remises à la rue, séparées et sans aucun repère quelques jours plus tard a bien sûr motivé le refus de cette proposition par la plupart des personnes. Imaginons un instant quelles auraient été les réactions si cette réponse indécente de l'Etat avait été faite à d'autres familles que des familles roms, qui venaient de subir le traumatisme d'un incendie mortel. Seule la mobilisation inter associative a permis d'apporter une réponse humanitaire rapide.

Il est inadmissible que la répétition de ces tragédies, à quelques semaines d'intervalle, ne déclenche pas la moindre annonce de la part de l'Etat, en Ile-de-France notamment. Nous réitérons notre demande, en direction du préfet de Région, qu'il prenne l'initiative d'un processus de concertation impliquant tous les territoires, concernés ou non par la présence de bidonvilles, pour trouver des solutions durables d'hébergement et de logement, portées solidairement par l'Etat, les collectivités locales et les associations.

Nos attentes sont également fortes à l'égard du gouvernement, pour qu'il mette fin aux mesures transitoires qui maintiennent les Roumains et Bulgares dans la précarité en les privant du droit au travail, et, sur la question des bidonvilles à l'égard du Secrétariat d'Etat chargé du logement qui recevra nos associations le 22 avril et dont nous exigeons des mesures concrètes dans le cadre du chantier national prioritaire pour les personnes sans-abri afin d'endiguer le développement de l'habitat indigne en France.

Contacts presse :

Médecins du Monde : Livia OTAL - 01-55-93-19-38 / Florence PRIOLET - 01 44 92 14 31
Ligue des Droits de l'Homme / Romeurope 94 : Michel FEVRE - 06-85-55-28-33

Signataires :

ASET (Aide à la scolarisation des enfants tsiganes)
CAM (Comité d'Aide Médicale)
Fondation Abbé Pierre
FNASAT-Gens du voyage
Hors la rue
LDH (Ligue des Droits de l'Homme)
MdM (Médecins du Monde)
MRAP (Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les peuples)
Secours catholique Ile-de-France
Romeurope Val-de-Marne
URAVIF (Union régionale des associations voyageurs d'Ile-de-France)
ASEFRR (Association de solidarité en Essonne avec les familles roms roumaines)

AMIDT (Association pour la mémoire de l'internement et de la déportation tzigane)
Association Biterroise contre le Racisme
Association Une famille un toit 44
CLASSES (Collectif Lyonnais pour l'Accès à la Scolarisation et le Soutien des Enfants des Squat)
Collectif Rrom des associations de l'agglomération lyonnaise
Réseau Solidarité Rroms-St-Etienne
Rencontres Tsiganes
Lupovino
Samudaripen